

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE ?

**.LE PROJET DE REFORME
DU LYCEE RENTREE 2018**

.LE BACCALAURÉAT 2021

**... expliqués aux parents
d'élèves scolarisés en
classe de 3^{ème} en 2017-18**





SOMMAIRE

- Quels sont les élèves concernés par cette réforme du baccalauréat?
- Remuscler l'examen du baccalauréat ... ou l'affaiblir ?
- Travailler l'orientation ... ou faire du lycée une plateforme de sélection pour l'entrée dans le Supérieur ?
- Baccalauréat 2021 : les épreuves et les dangers du contrôle continu

QUELS SONT LES ÉLÈVES CONCERNÉS PAR LA RÉFORME ?

- La réforme concerne **les élèves qui sont actuellement en 3^e** et les suivants, et qui entrent en 2^{de} générale et technologique en septembre 2018.
- La première session du nouveau baccalauréat général et technologique a lieu en 2021.

REMUSCLER L'EXAMEN DU BACCALAURÉAT ... OU L'AFFAIBLIR ?

- Un nouveau baccalauréat pour simplifier une organisation trop compliquée ? Si aujourd'hui on compte entre 12 et 16 épreuves selon le parcours des élèves, le projet ministériel porterait ce nombre à 30.
 - 6 épreuves finales : en fin de 1^{re}, une épreuve anticipée de français (écrit et oral) + quatre épreuves en terminale (2 « spécialités » en avril-mai, un « grand oral », une épreuve de philo).
 - Entre la 1^{re} et la terminale, il est prévu 3 séries de « partiels », avec sans doute autant d'épreuves « blanches ».
 - L'organisation des épreuves ne sera donc en réalité pas simplifiée avec le projet de Bac 2021 : il allège artificiellement le mois de juin de terminale... Mais démultiplie le nombre de « semaines d'examen » tout au long du cycle terminal ; les épreuves de spécialité devront être organisées sur plusieurs jours : les élèves de 2^{nde} et de 1^{ère}, pendant ces épreuves, seront donc confrontés à des perturbations des enseignements tout au long de l'année.
- Un nouveau baccalauréat à valeur locale, et qui évaluerait les lycéens en permanence
 - Le baccalauréat 2021 veut étendre le contrôle continu qui expose, on le sait, les professeurs aux pressions pour « gonfler les notes », ou suppose de s'adapter au niveau de chaque classe.
 - Pour les élèves de première et de terminale, le risque est réel de décrocher un diplôme qui n'aura plus qu'une valeur locale, et non plus nationale.

REMUSCLER L'EXAMEN DU BACCALAURÉAT ... OU L'AFFAIBLIR ?

- Un baccalauréat à valeur locale, appuyé sur un contrôle continu chronophage et générateur d'un stress quotidien. La sélection remplace l'orientation.
 - Le diplôme ne serait plus le même pour tous, avec des épreuves et exercices choisis et évalués localement.
 - La suppression des séries générales imposerait aux élèves de choisir trop précocement de « construire leur parcours », avec le risque d'une spécialisation qui pourrait entraver leur accès au Supérieur dans la filière choisie. D'ailleurs, le choix de « spécialités » se réduit de 3 à 2 en terminale.
 - Un seul enseignement optionnel sera possible en terminale.
- Un nouveau baccalauréat qui fermera définitivement des portes au lieu de préparer l'entrée dans le supérieur ...
 - Les élèves vont devoir se spécialiser à outrance et abandonner des enseignements en terminale, ce qui pourrait compromettre leur accès au Supérieur dans la filière qu'ils choisiront finalement.
 - Terminé le droit à l'erreur, ou au retour en arrière : le choix en fin de première (et même de 2nde) ferme des portes, alors que les séries laissent la plupart des portes ouvertes.

TRAVAILLER L'ORIENTATION ... OU FAIRE DU LYCEE UNE PLATEFORME DE SELECTION POUR L'ENTREE DANS LE SUPÉRIEUR ?

- La sélection remplacerait l'orientation.
 - Si un temps est dédié à l'orientation en 2^{de}, 1^{re} et terminale, ce serait au détriment d'un AP dont l'horaire dédié disparaîtrait, et d'une réduction globale des horaires d'enseignement.
 - Pris entre la procédure Parcousup qui organise la sélection à l'Université car les places manquent, et les inquiétudes légitimes des élèves et des familles, les deux professeurs principaux prévus en terminale ne sont pas en capacité de préparer efficacement l'orientation.
- L'Etat veut abandonner sa compétence en matière d'orientation
 - Le gouvernement a annoncé son intention de fermer purement et simplement les CIO et DRONISEP, et de confier aux régions l'information sur l'orientation : ce serait la fin de l'égalité d'accès à la formation sur tout le territoire.
 - Les Psychologues de l'Education Nationale, trop peu nombreux, sont débordés
 - Le désengagement de l'Etat et la complexité de la procédure Parcousup encourageraient les familles qui en ont les moyens à se tourner vers des organismes privés, payants.

LE BACCALAURÉAT 2021

■ Remise en cause des séries en voie générale au profit de parcours moins lisible et plus complexes, fragilisation des séries technologiques

- Les séries L, ES et S sont remplacées par des enseignements communs, des enseignements dont le nombre se réduit en terminale, et un seul choix possible d'enseignement optionnel.

Pour tous :

voie
générale
+
voie
technologique

- Les 5 épreuves terminales comptent pour 60 % de la note finale
 - **4 épreuves en terminale** : 2 épreuves de spécialité, 1 épreuve de philosophie et une épreuve orale terminale.
 - **1 épreuve anticipée** de français en 1^{re} (écrit et oral).
 - Si aujourd'hui on compte entre 12 et 16 épreuves selon le parcours des élèves, le projet ministériel porterait ce nombre à 30 en intégrant les « partiels » et épreuves de préparation « blanches ».
- Le contrôle continu représente 40% de la note finale, ce qui ferait du bac un examen « maison »
 - **10 % pour la prise en compte des bulletins** de 1^{re} et de terminale dans l'ensemble des disciplines, ce qui génèrerait un stress permanent : chaque note est prise en compte pour l'examen
 - **30 % pour des épreuves communes** de contrôle continu organisées pendant les années de 1^{re} et de terminale, c'est la garantie de tensions accrues autour des notes, et de pressions inévitables sur la notation, le choix des enseignants pour la prise en charge des classes, etc.

LE CONTRÔLE CONTINU

- Le contrôle continu compterait pour 40% dans la note finale du baccalauréat
- Des épreuves écrites de contrôle continu seraient organisées en première et en terminale (30% de la note finale)
 - Leur organisation comprendrait trois sessions
 - Deux séries d'épreuves au cours des deuxième et troisième trimestres de la classe de 1^{re}
 - Une série d'épreuves au cours du deuxième trimestre de la classe de terminale.
 - Ces épreuves portent sur les disciplines qui ne font pas l'objet d'une épreuve terminale.
 - Ces épreuves seraient organisées par chaque lycée. Les sujets sont sélectionnés dans une banque d'épreuves « nationale », sans aucune équité entre les établissements et donc les élèves : les épreuves et exercices seraient choisis et corrigés localement. C'est donc la réputation de l'établissement (« sérieux », « exigeant »... ou « laxiste ») qui déterminerait la valeur du diplôme, quand bien même les copies seraient « anonymisées » et corrigées par d'autres professeurs que ceux de l'élève.
- Les bulletins scolaires compteraient dans la note finale du baccalauréat, à hauteur de 10% : dès la classe de 1^{re}, chaque note compterait donc pour le bac !

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE ?

Pour en savoir plus :

Sur les réformes du lycée et du bac : <https://www.snes.edu/Lyceebacpostbacsinformeretagir.html>

Sur la réduction des moyens en heures d'enseignement dans le cadre de ces réformes : <https://www.snes.edu/Toujoursmoins.html>

Sur Parcoursup et la sélection à l'Université : <http://www.snesup.fr/rubrique/la-selection-en-licence>

Sur les projets qui menacent la voie professionnelle : <http://snuep.fr/blog/2018/04/02/tribune-unitaire/#more-5503>

